

Deventer Breda le 11^e d'Avril 1637.

Vous n'avez apperceu aucune suite des coups
de l'armée d'Esse au soir, ne nous étant rien arrivé
de nouveau depuis, ny du costé de Rijnsbergen, ny
de celui de la Ville. Ainsi, de peur qu'ils ne
s'endormissent, Monsieur de Bouillon fut obligé de
venir passer avec ses troupes de devant vers
le quartier des ennemis, où il poussa les gardes de
quell'il iusqu'à six heures dans le Village, mais
j'ay vu la Mousquette ^{si} si bien arangée, qu'ils
se retirèrent et j'en eus un peu de siens blessés.

Bruict vas qu'ils parlent de se loger, et
même de prendre leur poste à l'ordinaire.
Ce qui arrivant changera la face de nos
gardes. mais, puis qu'il fault les faire,
n'importe que ce soit vers l'orient ou le
ponant.

Mon Altesse va tentes ^{se} remonter à cheval, pour
la promenade de nuit. et ne parait point,
Grâces à Dieu, que la fatigue intresse en aucune
sorte sa santé.

Ces matières si Arides ne valent presque pour
le papier. mais je continue à charger V. Altesse
de mes gazettes, usques à ce qu'il lui plaise
m'ordonner de ses ordres, que j'attens pour sçavoir
si l'on quoy ne negler.

[Faint, illegible handwriting in a cursive script, likely French or Dutch, covering the upper half of the page.]

[Faint, illegible handwriting in a cursive script, likely French or Dutch, covering the middle section of the page.]

[Faint, illegible handwriting in a cursive script, likely French or Dutch, covering the lower half of the page.]

En Acte: et adverte que de Dreyer et From subscrit, il est parti à une fois
juga à 200. tant chartrés que chartrés, d'après de l'ancien.
Celle lettre est faite si lors de raison et l'acte: que il a fait avec mes Filles des
voulait de l'ordre aux officiers de l'acte: de ne leinir votre pour un temps successives
provisions par le quartir. de l'acte: et par autres lettres à régler sur l'acte: adverte:
Les Villageis de l'acte: de l'acte: de l'acte: de l'acte: de l'acte: de l'acte: de l'acte: de l'acte:
par de grands chartrés, qui s'occupent sans cesse.